

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE

PACA



CSE du 3 septembre 2026

Vos élus CSE

Eric CHAUMEAU
Marie Hélène TOCCO
Amel BOUBEHIRA
Henri-Pierre LOPES
Frédéric PICHON DE BURY
Nabil ELHAMDI
Naima NAMAN
Pascale BENEY
David BIROU
Manuel DEBLOCK

Votre Représentante syndicale SNAP

Céline GUISEPPI

Information de la Direction Régionale

La Direction régionale annonce la création d'un **observatoire de la détresse et de la précarité des agents**, visant à réaliser une analyse approfondie de plusieurs indicateurs : taux de recouvrement des prêts et secours accordés par le CSE, situations individuelles graves, signalements liés aux risques psychosociaux (RPS), etc... L'objectif est de croiser ces différentes données afin de disposer d'une vision globale des situations de fragilité rencontrées par les agents. **Une demande est formulée pour inscrire ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain CSE.**

Consultation sur le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026 (PAPRI Pact)

Dans le cadre de la consultation du CSE sur le PAPRI Pact 2026, la CSSCT rappelle plusieurs points d'attention.

Évaluation de l'efficacité des actions : La CSSCT souligne la nécessité de mieux mesurer les effets réels des actions menées. Au-delà de leur réalisation, il est important d'évaluer leur impact sur la réduction des risques et l'amélioration des conditions de travail, à travers des indicateurs de résultats et de suivi plus robustes.

Risques psychosociaux (RPS) : Si le plan comporte de nombreuses actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, la CSSCT estime que la prévention primaire doit être davantage développée et visible, notamment concernant la charge de travail, les transformations organisationnelles, l'évolution des activités et les outils de travail. Cette préoccupation avait déjà été exprimée lors de la CSSCT du 14 avril.

Risques d'agression : La CSSCT souhaite disposer d'un suivi consolidé des fiches de signalement afin de mesurer l'efficacité des dispositifs existants (évolution des situations, typologie, gravité, délais de traitement et suites données). Elle préconise également un renforcement des retours d'expérience à partir des situations graves.

Suites des travaux antérieurs de la CSSCT : La commission demande un point d'avancement sur :

- Les statistiques relatives au droit à l'image et aux enregistrements ;
- La transmission de la plaquette actualisée de présentation des métiers de France Travail à la médecine du travail ;
- L'avis du service de prévention et de santé au travail concernant le DUERP et le PAPRI Pact, afin qu'il soit communiqué à la CSSCT et au CSE.

Suivi des inspections : La CSSCT souhaite une meilleure visibilité du suivi des observations issues des inspections réalisées par la commission et les représentants de proximité, au moyen d'un bilan consolidé précisant les préconisations, les actions engagées, celles restant à réaliser et les délais associés.

Conclusion : La CSSCT rappelle que le PAPRI Pact doit constituer un véritable outil de pilotage de la prévention, centré sur l'identification des risques prioritaires, le suivi des actions engagées et la mesure de leurs résultats. L'enjeu est de passer d'une logique de réalisation des actions à une logique d'évaluation de leur efficacité réelle dans la réduction des risques, tout en renforçant la prévention primaire.

Information sur la concertation en vue de la convention tripartite 2028 - 2031

La Direction a présenté la démarche engagée pour préparer la future convention, l'actuelle arrivant à échéance en 2027. Cette réflexion s'appuie sur la méthode mise en œuvre en 2018, avec une évolution majeure consistant à élargir la consultation aux citoyens.



CSE du 3 septembre 2026

CSE

PACA

La démarche se déroulera en deux phases :

- **Octobre 2026** : organisation d'une **consultation en ligne ouverte et d'ateliers de bilan** associant les agents, les usagers et les partenaires du Réseau Pour l'Emploi (RPE).
- **Janvier / février 2027** : mise en place **d'ateliers du futur**, réunissant les agents, les usagers, les partenaires du RPE et les citoyens.

L'ensemble des contributions recueillies lors de ces temps d'échange vise à alimenter les travaux préparatoires et les négociations qui conduiront à l'élaboration de la prochaine convention. Seront concernés 160 agents, 70 demandeurs d'emploi et 40 entreprises. **Sur la base du volontariat, bien sûr !**

Information sur la centralisation du NIR

L'objectif est de fiabiliser et homogénéiser la certification de l'identité au niveau national, en transférant à France Travail Services une activité aujourd'hui réalisée localement, sans impact technique pour les régions.

Constat

- 97 % des inscriptions sont automatisées.
- Les 3 % restants présentent des difficultés : pratiques hétérogènes, erreurs de traitement, pilotage peu lisible et risques de fusion d'identité à tort.

Enjeu

La certification de l'identité est indispensable pour :

- Le versement des allocations et aides ;
- Les échanges avec les organismes sociaux ;
- Les recrutements ;
- La lutte contre la fraude.

Activités concernées

Centralisation du traitement des attentes liées à la certification de l'identité :

- Échanges CNAV ;
- Attentes d'inscription : AGDREF, Individu à certifier, Identification à finaliser.

Retour d'expérience

- Expérimentation menée en Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Mayotte.
- Plus de **524 000 dossiers traités**.
- Résultats jugés positifs avec traitement quotidien en flux et professionnalisation de l'activité (guide, formation dédiée, coordination renforcée).

Impact pour PACA

- Activité actuellement réalisée par les agences et la DAC.
- Volume estimé : **80 648 attentes**, soit environ **3,4 ETP** transférés à FTS.

Calendrier

- Fin du test national : **31 janvier 2026**.
- Déploiement progressif aux régions.
- **Prise en charge de PACA par FTS à compter de novembre 2026**, uniquement sur les flux courants (sans reprise de stock).

SNAP Le SNAP s'interroge sur le processus d'inscription en PRV. Est-il prévu que France Travail Services assure directement la prise de rendez-vous en PRV ? Dans ce cas, comment s'articule cette organisation avec les rendez-vous collectifs actuellement positionnés sur les agendas (par exemple : 1 GDD et 1 placement) ainsi qu'avec les rendez-vous individuels ?

L'harmonisation des pratiques et la centralisation ont permis de repositionner la PRV au cœur de l'activité. La recherche de créneaux s'effectue en priorité dans le planning de l'agence ; à défaut, un mode opératoire prévoit d'informer l'agence afin qu'elle mette des rendez-vous en ligne. Les Directeurs départementaux travaillent actuellement à la prise en compte de certaines spécificités locales.

Information Centralisation du traitement des formulaires U1

Le formulaire **U1** permet de prendre en compte les périodes d'activité réalisées dans un autre État de l'UE/EEE/Suisse pour l'ouverture des droits au chômage en France.

Les traitements sont aujourd'hui réalisés principalement en agence par les CRI.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère



SNAP



CSE du 3 septembre 2026

CSE

PACA

Projet

- Centralisation nationale du traitement : des **formulaires U1** ; des **demandes d'allocations frontalières (DAL)**.
- L'activité sera réalisée par une **plateforme spécialisée en Grand Est** pour le compte de l'ensemble des régions.

Enjeux et objectifs

- Libérer du temps pour les CRI et recentrer leur activité sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- Harmoniser les pratiques et sécuriser les décisions d'indemnisation
- Améliorer la maîtrise des règles de coordination européenne et le traitement des droits frontaliers.
- Préparer la dématérialisation des échanges européens (projet EESSI).

Activités centralisées

- Vérification et saisie des formulaires U1.
- Analyse de leur impact sur l'indemnisation.
- Traitement des demandes d'allocations frontalières.
- Appui aux agences via suivi des dossiers, communication des délais et gestion des situations urgentes.

Impacts pour les agences

- Diminution de la charge administrative.
- Maintien du rôle des conseillers dans l'information et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- Conservation de la visibilité sur les dossiers via le SI.

Situation PACA

- 3 691 formulaires U1 traités en 2025.
- 81 % des traitements nationaux se concentrent sur les départements 13, 06 et 83.

La centralisation vise à **professionnaliser et sécuriser le traitement des dossiers U1 et frontaliers**, tout en **allégeant la charge administrative des agences** afin de renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

SNAP Le SNAP alerte sur le délai de traitement des C'ZAM (48h), compte-tenu des périodes de forte activité, notamment pendant les congés scolaires.

SNAP Le transfert du traitement des demandes d'allocations frontalières vers le Grand Est entraîne une nouvelle perte de compétence au sein des CRI régionaux. Comment le maintien et le développement des compétences sur les règles de coordination européenne sont-ils garantis dans ce nouveau schéma d'organisation ?

La Direction indique que les agents de la plateforme assureront un accompagnement visant à sécuriser au maximum les situations. Une hotline sera également mise en place pour apporter un appui complémentaire. Concernant le maintien et le développement des compétences, l'autodiagnostic pourra être considéré comme suffisant.

Information Généralisation Match FT

Match FT Formation est un nouvel outil intégrant de l'IA dans Ouiform FT, destiné à faciliter le sourcing et le positionnement des demandeurs d'emploi sur les formations collectives. Après une expérimentation menée depuis novembre 2025 dans le Grand Est puis dans cinq autres régions à partir de mars 2026, sa **généralisation est prévue à la mi-novembre 2026**.

L'outil vise à améliorer la préqualification des candidats, optimiser le remplissage des sessions de formation et réduire les annulations liées au manque de participants.

Le conseiller reste l'unique décisionnaire quant à l'inscription en formation. L'outil se limite à collecter et transmettre des informations et recommandations.

Les principaux bénéfices identifiés sont :

- Amélioration du taux de remplissage des formations ;
- Réduction des délais de constitution des groupes ;
- Aide au sourcing et à l'analyse des candidatures ;
- Meilleure connaissance des besoins et contraintes des demandeurs d'emploi ;
- Gain de temps dans les phases de contact et de positionnement des candidats.

L'intégration dans le SI Formation doit permettre de centraliser les activités au sein d'un même environnement et de renforcer l'autonomie des conseillers tout en préservant leur expertise. Un accompagnement au déploiement (kit, appropriation des outils et modalités d'utilisation) est prévu pour les agences dans le cadre de la généralisation.

L'IA assiste le conseiller dans le repérage et la préqualification des candidats, mais ne se substitue à aucun moment à sa décision professionnelle.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère





CSE du 3 septembre 2026

CSE

PACA

Postes cofinancés PRIC

Les financements PRIC et Région Sud représentent **44,68 M€ en 2026** et permettent de financer 46 ETP (554 mois de CDD), complétés par 2 ETP dédiés à la gestion des AFC. Les crédits sont principalement consacrés à la formation des demandeurs d'emploi (94,3 %). La répartition des moyens tient compte des besoins territoriaux, avec une dotation plus importante pour les territoires de Marseille, Provence et Var. Les postes financés soutiennent notamment les actions d'expertise d'avenir, de prospection entreprise, de recrutement innovant et les fonctions d'appui et de gestion. Les moyens dégagés sur les fonctions support ont permis de réaffecter 15 ETP au réseau. Les financements PRIC et Région Sud 2026 permettent le **maintien de 48 ETP**, majoritairement dédiés à la formation des demandeurs d'emploi, ainsi qu'au soutien des actions de recrutement et d'appui au réseau.

SNAP Une nouvelle réduction des budgets est prévue pour 2027, les agents actuellement concernés sont-ils réaffectés vers d'autres missions ou activités ? La Direction entend sécuriser l'accompagnement des agents seront accompagnés par les RH, pour leur changement d'activités

Point d'information sur l'expérimentation Avenir Pro Sup

La Direction régionale présente **Avenir Pro Sup**, une expérimentation menée avec les universités d'Aix-Marseille et de Toulon dès la rentrée 2026. Le dispositif vise à prévenir le décrochage universitaire, accompagner les réorientations et favoriser l'accès à l'emploi ou à l'alternance.

Il cible principalement les étudiants de première année en situation de décrochage, les étudiants de licence sans solution de poursuite d'études en master ainsi que ceux en recherche d'alternance.

Déployé sur les campus de Marseille Saint-Jérôme, Toulon et La Garde, le projet prévoit des actions de repérage précoce, de sensibilisation et d'accompagnement individualisé par France Travail afin de sécuriser les parcours et limiter les sorties sans solution.

Point clé : renforcement du partenariat entre les universités et France Travail pour mieux accompagner les étudiants en difficulté et faciliter leur insertion professionnelle.

SNAP Les conseillers mobilisés sur ce dispositif assureront-ils également l'animation des Universités ? Si oui, quel impact est anticipé sur leur charge de travail ? Les ressources nécessaires sont-elles financées spécifiquement ou devront-elles être absorbées dans les moyens existants ?

Il n'y a pas de surcharge d'activité pour les conseillers Avenir Pro. Selon les besoins et les périodes, les conseillers des Teams Jeunes peuvent être mobilisés ponctuellement en appui. Par ailleurs, le déploiement de l'offre de services s'appuie également sur la mobilisation des partenaires.

Bilan heures supplémentaires

SNAP Nous n'avons toujours pas le bilan des HS supplémentaires 2025. Alors que 87 % des heures ont été consommées en 2024 et en 2025, quelles orientations ont été données aux REA en matière de consommation mensuelle des heures ?

La Direction partage le constat concernant le taux de consommation, tout en rappelant que le recours aux heures supplémentaires relève de la responsabilité des managers. Il n'existe pas de priorisation liée à une dominante particulière, mais une priorisation fondée sur les besoins identifiés. Le plafond d'heures supplémentaires est fixé à 220 heures par agent, quelle que soit sa dominante.

SNAP Concernant la mutualisation, est-il possible de les penser à la maille départementale et non territoriale ?

La Direction indique qu'elle souhaiterait plutôt privilégier la mutualisation des pièces justificatives plutôt que le 3949.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère



SNAP

**CSE du 3 septembre 2026****CSE****PACA****Vote projets ASC****BILLETTERIE****Aréna Aix en Provence** : Le 31 Janvier 2027 : **Aldebert****Palais Nikaia Nice** : Le 1^{er} décembre 2026 : **La Reine des neiges** / Le 19 février 2027 : **Marine Léonardi** / Le 16 mars 2027 : **Kpop forever** / Le 20 mars 2027 : **Fabrice Eboué****Palais des festivals Cannes** : Le 16 janvier 2027 : **En thérapie** / Le 31 janvier 2027 : **Le cirque des étoiles de Pékin** / Le 13 février 2027 : **Murmure** / Le 21 février 2027 : **Potiche** / Le 5 mars 2027 : **Badinter** / Le 14 mars 2027 : **Ilyes Djadel** / Le 20 mars 2027 : **Jimmy Sax** / Le 17 avril 2027 : **Philippe Caverivière****Théâtre La Criée Marseille** : Le 14 novembre 2026 : **Morphé** / Le 24 novembre 2026 : **Le 6^{ème} jour** / Le 11 décembre 2026 : **Un moment suspendu** / Le 9 janvier 2027 : **L'école des femmes** / Le 23 janvier 2027 : **Gorfou tornade** / Le 14 février 2027 : **Hyperboles** / Le 16 mars 2027 : **La Rive** / Le 10 avril 2027 : **George sans S****JOURNEES A THEME****Le 22 Mai 2027: Musée de la préhistoire Quinson** – Visite guidée et animations**LINEAIRES****Auron Le Mont d'Auron (Odalys)** – Du 19/12/26 au 27/03/27 – 1 ou 2 Appartements 2 pièces Cabine 6 pers**Orcières Merlette Rochebrune (Odalys)** – 19/12/26 au 27/03/27 – 1 ou 2 Appartements 2 pièces 6 pers**Ceillac-en-Queyras (VVF)** – Du 19/12/26 au 06/03/27 – 1 ou 2 Appartements 2 pièces 4 pers**Saint Léger les Mélèzes (VVF)** – Du 19/12/26 au 13/03/27 – 1 ou 2 Appartements 2 pièces 5 pers**COLONIES****Colonie Hiver Temps Jeunes** : Du 28/02 au 06/03/27 – Multi activités ski – **Notre Dame des prés 6-12 ans** - Départ de Marseille et Avignon**Colonie Hiver Temps Jeunes** : Du 28/02 au 06/03/27 – Full Gliss – **La Plagne 12-17 ans** - Départ de Marseille et Avignon**ARBRES DE NOEL****Mégazone LaserGame Manosque** : le 06/12/2026 Matin : Privatisation du complexe et gouter**LaserGame Gap** : le 06/12/2026 Après-midi : 1h de lasergame, jeux arcades illimités et gouter**Pensez à consulter régulièrement le site du CSE !****Prochain CSE: 24 Septembre 2026****Les élu(e)s CSE/RS SNAP PACA****PROCHE,
ACTIF,
humain !****SYNDICAT SNAP PACA**

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère**SNAP**